



Boulevard Audent, 58
6000 Charleroi
071/23.10.60
www.sacrecoeurcharleroi.eu

Les cours en 1^{ère} année pour 2025-2026

NOM et prénom de l'élève :

.....

Date :

Signature de l'élève :

Signature du(de la) responsable légal(e) :

Merci d'entourer vos choix. Explications au verso.

1-3	Education physique 3h		Garçon	Fille
4-5	Religion 2h			
6-11	Français 6h			
12-15	Math 4h			
16-18	Sciences 3h			
19	Education artistique : Education plastique 1h			
	Hors immersion néerlandaise		E.M.I.L.E. (Nederlands)	
20-23	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	Moderne taal 1 Nederlands 4u	
24-27	Etude du milieu 4h		Studie van leefomgevingen 4u	
28	Education par la technologie 1h		Technologie 1u	
Activités complémentaires obligatoires				
29-30	Latin 2h			
31	Initiation à l'informatique 1h			
32	Coaching scolaire 1h			
	Nederlands gesprek 1u			

Comment compléter cette grille?

Les cases en gris indiquent les cours pour lesquels l'élève n'a pas de choix à faire.

1. Face à "Education physique", il faut entourer soit « Garçon », soit « Fille ».
2. **Les lignes 20-23** (4h de cours) nécessitent un choix en entourant la langue choisie :
Soit l'anglais, soit le néerlandais, soit le néerlandais en immersion (**E.M.I.L.E** = Enseignement de **M**atières par **I**ntégration d'une **L**angue **E**trangère). Vous devez donc communiquer votre choix sur cette ligne.
3. Attention. Le choix de la filière E.M.I.L.E. **impose** le suivi vertical des cases en bleu, soit 10h de cours donnés en néerlandais. De manière exceptionnelle, en 1^{ère} année, l'heure de conversation néerlandaise porte l'horaire de l'élève à 33h par semaine. Ce ne sera plus le cas en 2^{ème} année.
4. Attention ! Le choix de la langue moderne en 1^{ère} année imposera à l'élève, sauf exception, de **conserver cette première langue durant toute sa scolarité**.
Pour le suivi de l'immersion, en cas de difficultés importantes, il sera possible, en fin d'année scolaire uniquement et sur décision du conseil de classe, de revenir à des cours hors immersion.
5. **La ligne 31** est consacrée à l'informatique. Il s'agit ici d'initier les élèves à l'utilisation d'outils utiles à leur travail scolaire mais aussi de les éduquer à un usage raisonné des divers médias qui sont à leur portée. La problématique des réseaux sociaux et de l'utilisation qu'ils en font sera également abordée dans le cadre de ce cours.
6. **La ligne 32** est réservée à une heure par semaine de prise en charge par le(la) titulaire qui la dédiera à du coaching scolaire (méthode de travail, organisation de la vie en classe, espace de parole régulé, ...).

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec

Mme Deparadis (valerie.deparadis@sacrecoeurcharleroi.eu),

responsable de la 1^{ère} année (bureau 106). Merci.